

La cendre et le balai. Commentaires sur quelques croyances relatives à la mort dans le Voyage dans le Finistère de Cambry.

Daniel Giraudon

► **To cite this version:**

Daniel Giraudon. La cendre et le balai. Commentaires sur quelques croyances relatives à la mort dans le Voyage dans le Finistère de Cambry.. Anne de Mathan. Actes du colloque : Jacques Cambry (1749-1807). Un Breton des Lumières au service de la construction nationale., Oct 2007, Quimperlé, France. Centre de Recherche Bretonne et Celtique / Société d'histoire du pays de Quimperlé, pp.67-71, 2008. <hal-00458062>

HAL Id: hal-00458062

<http://hal.univ-brest.fr/hal-00458062>

Submitted on 2 Apr 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La cendre et le balai. Commentaires sur quelques croyances relatives à la mort dans le *Voyage dans le Finistère* de Cambry

Daniel GIRAUDON*

En 1836, le chevalier de Fréminville faisait paraître à Brest chez Le Fournier une nouvelle édition du *Voyage dans le Finistère* de Cambry, accompagnée de notes historiques, archéologiques, physiques et de la flore et de la faune du département¹. En préambule, et après en avoir vanté les mérites, il écrivait ceci :

« Cet ouvrage possède encore un avantage qui chaque jour devient de plus en plus précieux : il rapporte un grand nombre de traditions locales, de pratiques superstitieuses, dont l'origine remonte aux temps les plus reculés, et dont les sources appartiennent non seulement aux plus vieilles légendes du christianisme, mais même à la mythologie celtique, et sont d'appréciables débris du culte mystérieux des druides armoricains. Ces traditions, ces superstitions, encore vivaces, encore répandues dans le Finistère il y a quarante ans, s'y effacent rapidement chaque jour par les progrès que la civilisation avec ses innovations souvent désolantes, a faits depuis lors dans les régions sauvages de la vieille Armorique. Beaucoup sont aujourd'hui oubliées ; dans quelques années toutes auront disparu et ne se retrouveront plus que dans le livre de Cambry ».

* Professeur émérite de celtique, CRBC, UBO.

1. *Voyage dans le Finistère* par Cambry, nouvelle édition accompagnée de notes historiques, archéologiques, physiques et de la flore et de la faune du département, par M. Le Chevalier de Fréminville, capitaine des frégates du Roi, Membre de la Société royale des Antiquaires de France, des Sociétés philomathiques et d'Histoire naturelle de Paris, Imprimerie J.-B. Lefournier, Brest, 1836. «Avertissement de l'éditeur», 1836, vj-vij.

En dehors du parfum de celtomanie qui embaume ces lignes, on trouve déjà ce que l'on ne va cesser d'entendre par la suite, c'est-à-dire l'annonce de la mort prochaine de toutes ces coutumes et superstitions et l'urgence à les recueillir. Toutefois on doit admettre que le chevalier de Fréminville était bien pessimiste car c'était sans compter sur la force de ces croyances dans les mémoires populaires, des mémoires que l'on avait peu sollicitées jusque-là. En effet, comme vont le montrer les folkloristes du XIX^e siècle, il restait encore beaucoup à moissonner parmi le peuple. Mes propres recherches sur le terrain aujourd'hui confirment aussi que la source n'a pas été tarie aussi facilement et comme nous allons le voir, il subsiste encore de nombreux échos des témoignages relevés par Cambry dans le domaine des traditions populaires.

À l'époque où Cambry parcourt le Finistère, la très grande majorité des habitants de ce département est monolingue. Alors Cambry a la bonne idée de s'adresser à eux, à ces gens du peuple, du moins pour la partie de ses recherches consacrées aux traditions populaires. Il n'est pas bretonnant, mais il n'est pas hostile au breton. Il trouve même « barbare d'anéantir la langue des bretons, des Celtes, la plus vieille médaille de l'ancien monde² ». Il fait donc appel à des interprètes. Toutefois, la façon dont il retranscrit le breton, celle dont il coupe les mots, montrent que ses traducteurs eux-mêmes ne sont pas lettrés en cette langue. Cambry n'est pas non plus très loquace pour ce qui est d'indiquer qui lui a donné telle ou telle information ; la plupart du temps, il introduit ses témoignages par « on parle de ceci », « on dit cela ». Ce n'était pas dans les habitudes du temps de donner les noms des informateurs comme ce fut le cas par la suite. Et s'il a le mérite de situer géographiquement ses informations, on serait tout de même en droit d'exprimer parfois des doutes sur certaines de ses affirmations.

C'est ce que je vais chercher à vérifier à partir des travaux de mes prédécesseurs et de mes propres recherches de terrain dans le Trégor depuis de nombreuses années.

Plusieurs passages du *Voyage* de Cambry étant consacrés aux superstitions et aux rites funéraires, je choisirai deux ou trois exemples dans ce domaine. Je laisserai de côté les pratiques courantes bien connues d'arrêter l'horloge, de voiler les miroirs, de vider l'eau des seaux, lorsqu'un mourant a poussé le dernier soupir. Je ne parlerai pas non plus des lavandières de nuit³, *kannerezed noz*, que Cambry traduit d'ailleurs par *chanteuses de*

2. Jacques CAMBRY, *Voyage dans le Finistère*, éd. critique avec introd. et commentaires par Dany GUILLOU-BEUZIT, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1999, p. 188.

3. Daniel GIRAUDON, « Lavandières de jour, lavandières de nuit », *Kreiz 9, Fontaines, puits et lavoirs en Bretagne*, Brest, CRBC-UBO, 1998, p. 89-130.

nuit par méconnaissance du breton, ni du chariot de la Mort, *karr an ankoù*. Je passerai encore sous silence les rites aux fontaines, les chemisettes qui coulent, le deuil aux abeilles, les cierges qui brûlent plus ou moins et bien d'autres superstitions dont on a souvent parlé... Il sera essentiellement question ici du devenir des âmes et de la place et du rôle des défunts, dans le quotidien des vivants.

Cambry souligne chez les Bas-Bretons une grande préoccupation pour l'au-delà. Un siècle plus tard, rien n'a changé si l'on en croit Anatole Le Braz et sa *Légende de la mort*. En effet, lorsque Cambry écrit : « On a dans ces contrées une profonde vénération pour les morts⁴ », ou encore : « La nation bretonne est remarquable par sa piété pour les morts⁵ », Le Braz confirme, reprenant une phrase de Léon Marillier dans l'édition originale : « On a pu dire de la Bretagne qu'elle était avant toute chose le pays de la mort⁶ ». Et encore : « Au fond, toute la conscience de ce peuple est orientée vers les choses de la mort⁷ ».

La conception matérielle de l'âme et le sort de l'âme après la mort sont également identiques. Pour les Bas-Bretons les défunts ne quittent jamais tout à fait le monde d'ici bas. On croit en effet que leurs âmes retournent sur les lieux dans lesquels ils ont vécu. Ce serait le cas notamment à trois grands moments de l'année : Noël, la Saint-Jean et surtout la Toussaint. C'est ce que rappelle Cambry. Parlant des gens de Lesneven, il écrit : « Ils disent que la veille (de la fête ?) des morts, il y a "plus d'âmes dans chaque maison que de grains de sable dans la mer et sur le rivage"⁸ ». Cette belle image sera reprise par Léon Marillier : « Les âmes ne restent point enfermées dans les tombes des cimetières ; elles errent la nuit par les grandes routes et les entiers déserts ; elles hantent les champs et les landes, "pressées comme les brins d'herbe d'une prairie ou les grains de sable de la grève"⁹ ». Le Braz y va aussi de sa comparaison : « "Aussi pressées que les brins d'herbes dans les champs" ou que les gouttes d'eau dans l'averse sont les âmes qui font sur terre leur purgatoire¹⁰ ».

4. *Voyage dans le Finistère, op. cit.*, p. 48.

5. *Voyage dans le Finistère, op. cit.*, p. 132.

6. Anatole LE BRAZ, *La légende de la mort*, Paris, Champion, 1912, t. 1, p. XXX. Déjà dit par Marillier dans l'édition originale de *la légende de la mort* (1893), p. XLIV.

7. Anatole LE BRAZ, (1912), t. 1, p. XLII.

8. *Voyage dans le Finistère, op. cit.*, p. 175.

9. Anatole LE BRAZ, *op. cit.*, (1912), t. 1, p. XIV (Léon Marillier).

10. Anatole LE BRAZ, *op. cit.*, (1912), t. 2, p. 25. Également Léon LE BERRE, *Bretagne d'hier*, Rennes, 1938, p. 123 : car le soir de la Toussaint les côtés de la route sont aux morts, aussi nombreux que « la farine de l'air », *bleud an er* : les atomes. Les âmes se hâtent vers leurs logis d'autrefois.

La Bretagne n'a pas le monopole de cette croyance. On la relève encore en Irlande, où, à l'heure de la nuit sombre, les âmes voltigent comme essaims d'abeilles, «ou sont aussi nombreuses que les brins d'herbe sèche (*thraneens*¹¹) d'une prairie qu'on n'aurait pas fauchée¹²».

En fait, il s'agit d'une croyance universelle que la veille du premier novembre, les âmes des morts retournent sur les lieux où ils ont vécu. L'expression utilisée en Haute-Savoie, par exemple, ressemble étrangement aux précédentes : on disait en effet qu'à la Toussaint, il y «avait autant d'âmes sur terre que de chavrons, (tiges de chanvre), dans les champs», et qu'il y avait ce soir-là des processions d'âmes par les chemins¹³.

Ce retour des âmes à leur ancien domicile semble avoir été généralisé à tous les jours ou plutôt à toutes les nuits de l'année car, comme on le sait, la nuit appartient à tous les esprits et autres êtres fantastiques. Cela pourrait venir aussi d'une conception du purgatoire sur terre, une croyance relevée aussi en Irlande où l'on prétend que les âmes des morts subissent la pénitence qu'elles ont méritée pour leurs péchés, dans les lieux mêmes où elles ont vécu¹⁴. C'est ce qui explique cette phrase de Cambry : «Jamais dans le district de Lesneven on ne balaie une maison la nuit ; on y prétend que c'est en éloigner le bonheur, que les trépassés s'y promènent et que les mouvements d'un balai les blessent et les écartent. Ils nomment cet usage proscrit : *Scubican aoun*, balaïement des morts¹⁵».

C'est une croyance et une expression que j'ai moi-même relevées des dizaines de fois auprès de mes informateurs, aussi bien d'ailleurs en haute qu'en basse-Bretagne. Avec eux, je précise toutefois que d'une part, l'interdiction commençait au coucher du soleil¹⁶ ou après l'Angelus, et

11. *Tráithnín, thrawneen, thraneen, traneen* // n. a straw, a rush ; something of little or no value ; *thrawneens* n.pl. long stems of dog's tail grass ; a hard stem of a rush used to free the tube of a smoker's pipe ; fig. long spindly legs < Ir. 'I don't give a traneen for your opinion', 'Them cows haven't had a thrawneen of hay for the last two days' ; Canon Sheehan, *Glenanaar*, 181 : «'I don't care a thraneen for all that the gossips can say agian her'».

12. Kevin DANAHER, p. 229, *The year in Ireland*, Cork, 1972 : «*The souls of my own dead as thick as bees around me... On this one day in the year, the souls of the dead are allowed to re-visit their native districts : and if only human eye had the power to see them, they would be observed about one on every side as plenty as thraneens in an uncut meadow*».

13. Claude LECOUEUX, *Chasses fantastiques au Moyen-Age*, Imago, 1999, p. 41.

14. Georges DOTIN, dans *La légende de la mort*, Le Braz, tome II, p. 25, note 1, Champion, 1912.

15. *Voyage dans le Finistère*, op. cit., p. 175. La coupure des mots devrait plutôt être : *Scubican anaoun*.

16. Également relevé par Anatole LE BRAZ, *La légende de la mort*, tome II, p. 22.

d'autre part, qu'il s'agissait surtout de ne pas jeter les balayures dehors. On pouvait balayer le soir à condition de laisser les balayures derrière la porte ou de les rassembler près de la cheminée ; il ne fallait surtout pas les jeter dehors, *Skubañ an ti etrezek an tan pas kas ar boultrenn er-maez*¹⁷.

Afin de dissuader les jeunes filles, on leur disait qu'elles auraient les yeux rouges si elles balayaient la maison après le coucher du soleil, *pas skubat an ti pa veze aet an heol da gousket petramant teuy daoulagad ruz deoc'h*¹⁸. Mais on donnait aussi d'autres arguments qui rejoignent ceux mentionnés par Cambry.

En effet, les âmes qui sont rentrées dans la maison dès la nuit tombée circulent au ras du sol. En leur donnant du balai, comme le dit Cambry, « on les blesse », dans les deux sens du terme, physiquement et moralement. En effet, comme on le sait, l'âme est considérée comme un corps, plus petit que le corps visible mais tout aussi matériel que lui¹⁹.

De plus, on croyait fortement au pouvoir des défunts et à leur influence sur le quotidien des vivants. Ils sont généralement bienveillants, mais ils peuvent aussi être malveillants. C'est pourquoi tout doit être fait afin de ne pas les mécontenter. Donc, leur donner du balai, c'est déclencher leur colère et c'est ce qui explique la remarque de Cambry : c'est *éloigner le bonheur*.

Cette croyance, bien connue en Irlande²⁰ mais aussi en Angleterre²¹, est encore très présente dans la mémoire des anciens en Bretagne. Jeter les balayures dehors après le soleil couchant c'est :

À Lannion, *Kas ar chañs er-maez*, «Jeter la chance dehors» (23 novembre 2000).

À La Chapelle-Neuve, *Skubañ an ti deus noz, se oa bouto ar re varv er-maez, skubañ ar re varv er-maez*, «Balayer à la nuit tombée c'était jeter les morts dehors, balayer les morts dehors» (9 novembre 2005).

17. Enquête Daniel GIRAUDON, 8 novembre 2005, Gurunhuel.

18. Enquête Daniel GIRAUDON, Poullaouen.

19. Léon MARILLIER, introduction à *La Légende de la mort*, p. XL.

20. En Irlande, la croyance est également attestée, mais aujourd'hui elle est l'objet de plaisanteries. C'est souvent le cas avec un certain nombre de superstitions du genre : «*The floor was swept towards the open hearth not towards the door. There were joking references to 'keeping the luck in the house and not sweeping it out'*». Kevin DANAHER, *Irish country households*, p. 73, Cork, 1999.

21. «*Whenever a woman swept a floor, she would sweep the floor inwards, never outwards through the door ; if she swept it outwards, it would carry away all the money and good fortune of the family. This is a very old belief, for the story is told of lady alice Kyteler (A celebrated Irish witch) sweeping the dust from all people's doors, saying as she went : "To the house of william my son / Hie all the wealth of kilkenny town"*» (Kathleen wiltshire, *Wiltshire folklore*, p. 84, et p. 88, 1975).

À Bégard, *Ma vez skubet an ti goude koan veze lâret veze laket an anaon er-maez*, « Si on balayait après souper, on disait que c'était mettre les âmes dehors » (juillet 2006).

À Plésidy, *Skubañ an ti barzh porzh en noz. Oa ket chañsus*, « Jeter les balayures dans la cour la nuit tombée portait malchance » (Plésidy, février 2002).

À Plusquellec, *Pas skubañ pa vez noz anei. Veze ket zroed d'ôr. Me meus soñj oan ôr; mamm gozh oa deut ; skubet feus an anaon 'bar porzh veze lâret din. An diweañ a oa marvet ebarzh an ti oa an anaon ha ma veze skubet an ti veze skubet er-maez*, « Ne pas balayer la maison quand il fait nuit, on n'avait pas le droit de le faire. Je me souviens je le faisais, ma grand-mère était arrivée, tu as balayé les âmes dans la cour, m'avait-elle dit. L'*anaon*, c'était le dernier mort de la maison » (4 octobre 2002).

On remarque dans ce dernier témoignage que l'*anaon* est le dernier mort de la maison. On pourrait peut-être faire cette hypothèse que le soir de la Toussaint, ce sont toutes les âmes qui sont de sortie vers leurs anciennes demeures. Les autres nuits, seuls les morts récents reviendraient vers leur foyer. On disait en plusieurs endroits en Trégor que si on balayait la maison après le coucher du soleil, on en chassait le dernier mort, celui qui était mort en dernier lieu. On pourrait penser aussi que le dernier défunt resterait en permanence autour de ou même dans la maison. La recherche reste ici à approfondir²².

On a encore noté, ici et là, la christianisation de cette croyance : « Lorsqu'on jette les balayures dehors après le coucher du soleil, on balaye le Bon Dieu dehors, disait-on à Ploujean²³ ». À Lampaul-Plouarzel, on dit encore : « Le soir, il ne faut pas mettre hors de la maison la poussière balayée à l'intérieur ; il est impératif d'attendre le lendemain. Ce serait mettre dehors ce que le Bon Dieu a fait dans la journée (Pors-Scaff)²⁴. J'ai moi-même recueilli ceci à Plouigneau : *Lâret veze pa veze skubet an ti deus an noz, veze taolet an aotrou Doue er-maez*²⁵, « on disait de ne pas balayer la maison la nuit tombée, c'était jeter le Bon Dieu dehors ». C'est une croyance que j'ai également trouvée sous forme rimée à Saint-Clet :

*Skubañ an ti goude kreisteiz
'Vez taol er-maez an aotrou Doue.*

22. Archives du CRBC, Anatole LE BRAZ, carnet ED (IV), p. 12, recueille ce même témoignage à Douarnenez (inédit).

23. *Revue des traditions populaires*, p. 492, 1894.

24. Yann RIOU, *Échos du bord de mer*, p. 135, Emgleo Breiz, 2004.

25. Enquête Daniel GIRAUDON, 18 septembre 2007, Plouigneau.

«Balayer après midi
C'est mettre le bon Dieu dehors».

Et tout récemment encore, cette nouvelle interdiction qui vient de Binic : il ne fallait pas balayer le soir car la sainte Vierge allait passer dans la nuit²⁶.

Pour certains encore, ces âmes qui entraient dans les maisons étaient des âmes en peine, en pénitence, *eneoù ór pinijenn*, qui venaient demander des prières auprès des vivants. C'est ce que semble nous dire Yves Pichon de Poullaouen : «Quand un crapaud entrait dans la maison le soir, ma mère disait que c'était *an anaon*²⁷». Ici, le défunt effectuait son purgatoire sous forme de crapaud et il venait chercher de l'aide pour en sortir.

La croyance concernant le balaiement de la maison est encore mentionnée par Jules Gros, mais elle est évoquée dans le cas précis d'un mort que l'on veille dans la maison, comme cela se faisait autrefois. *Pa vez tud varo ne vez ket kaset ar skubien (ou ar skubadur) er-mêz euz an ti ken na vez eet ar horv*, «quand il y a des morts, on ne sort pas les balayures de la maison avant que le corps ne soit parti²⁸».

J'ai entendu un témoignage semblable à Ploumilliau : *Veze ket skubet an ti er-maez tro pad veze ur c'horf 'barzh an ti, korf an hini marv en ti, veze skubet tout trezek an oaled ha skoet tout bar an tan pa veze aet ar c'horfer-maez*²⁹, «quand il y avait un mort dans la maison, on balayait vers la cheminée et on ne jetait la poussière au feu que lorsque le corps avait quitté la maison». D'après le même informateur, si on jetait les balayures dehors, c'était comme si on mettait dehors quelqu'un de la maison, *skubañ un bennak deus an ti*, et il mourrait quelqu'un de la famille peu de temps après comme si on avait eu affaire à une vengeance du mort.

Autrement dit, on suppose que l'âme du mort circule autour de sa dépouille jusqu'à la mise en bière. On peut envisager, comme en Irlande, que toutes les âmes des défunts de la famille venaient également veiller le mort. Voici en effet ce que l'on dit dans la presque île de Dingle : «*It was also strongly believed that all who were dead in the family would come at that time to accompany the person on their journey to the next life*³⁰». On comprend alors pourquoi il était interdit de balayer la pièce.

26. Enquête Daniel GIRAUDON, 1^{er} novembre 2007, Binic (Claude Giraudon).

27. Enquête Daniel GIRAUDON, Poullaouen, septembre 1999.

28. Jules GROS, *Le trésor du breton parlé*, tome II, Saint-Brieuc, 1970.

29. Enquête Daniel GIRAUDON, 5 juillet 2006, Joseph Jégou, Ploumilliau.

30. *Malairt Beatha (Malairt means "destruction or change", Beatha means of life, hence Malairt Beatha equates with Death)* author Pádraig TYERS, (1992), published by Inné Teo., Dún Chaoin, Co. Kerry.

En Irlande, la distinction entre les revenants et les fairies n'est pas très nette. On aurait même tendance à les confondre et l'on prétendait également qu'à la nuit tombante, elles étaient sur le seuil de la porte prêtes à entrer. Elles aussi, il ne fallait pas les offenser. C'est pourquoi le soir, en jetant dehors l'eau qui avait servi au bain de pieds, on avait soin de crier : *seachain (shaukenn – attention)*, ou *chughaibh an t-uisce (Kuivôn t echke – attention à l'eau)* pour leur donner le temps de s'écarter et de ne pas être éclaboussées, ce qu'elles n'auraient pas apprécié car elles avaient, disait-on, horreur de la saleté.

C'est exactement ce que l'on m'a dit à Plouigneau à propos des âmes des défunts : *Deus an noz pa veze taolet dour e-maez deus an ti, goude kuzh (ss)-heol, a veze taolet an dour gant fas an anaon. Veze ket boan skubañ an ti ermaez, veze skubet gant fas an anaon*, « La nuit si on jetait de l'eau dehors, on jetait l'eau au visage des morts. Il ne faisait pas bon jeter les balayures dehors, c'était les jeter au visage des âmes³¹ ». Cette croyance à un visage des âmes, *fas an anaon*, confirme cette conception de l'âme comme s'il s'agissait d'un être matériel.

À cette interdiction de balayer le soir pour ne pas rejeter les âmes, on recommandait également de ne pas laisser le trépied sur l'âtre sans rien dessus. Il fallait l'écarter du feu et le mettre en pendant le long du mur. En effet, lorsque les âmes entraient dans les maisons, on disait qu'elles allaient se chauffer auprès de la cheminée (les morts ont toujours froid) ; voyant le trépied nu, elles se seraient posées dessus et se seraient brûlées.

*Pa vez un trebez noaz war an tan
A vez an anaon o soufr poan.*³²

Quand le trépied est nu sur le feu
Les âmes souffrent.

Ce serait une autre raison de mécontentement et la malchance s'abattraît sur la maison. On disait aussi que cela faisait vieillir le maître de maison prématurément : *T'eus ket savet an trebez* disait ma mère à mon père, *ez da c'hrizañ*. « Tu n'as pas enlevé le trépied de l'âtre. Tu vas grisonner³³ ».

Enfin, j'ai relevé encore récemment une croyance qui rappelle tout ceci : lorsque l'on quittait une ferme pour déménager à la Saint-Michel, on disait qu'il ne fallait ni balayer la maison ni même enlever la cendre de la cheminée, *pas skubañ an ti ha lezel al ludu barzh ar chiminal* car

31. Enquête Daniel GIRAUDON, 11 avril 2002, Plouigneau.

32. Jules GROS, *Le trésor du breton parlé*, tome III, p. 319, Pédernec, 1976.

33. Enquête Daniel GIRAUDON, Pédernec, Lucien Goneau, MD 32/66, août 2001.

c'était un porte-bonheur pour ceux qui prendraient la suite³⁴. L'inverse aurait attiré le mauvais sort sur les nouveaux locataires, *digas droukchañs war an dud-se*, «attirer la malchance sur ces gens-là». On évoque encore ici vraisemblablement la présence des âmes des ancêtres qui sont restées pour accueillir les nouveaux arrivants. Certains informateurs considéraient d'ailleurs cette cendre comme «un porte-bonheur», selon leurs propres termes. Ceci est encore à comparer avec la cendre de la bûche de Noël en Bretagne³⁵, ces mêmes cendres au Pays de Galles que l'on mélangeait aux semences pour être assuré d'une bonne récolte. La bûche de Noël était elle-même en rapport avec les âmes des défunts³⁶. Le rapprochement est encore à faire avec la cendre et le tison du *tantad Gouel Yann*³⁷, le feu de la Saint-Jean qui procure à la fois une protection pour les habitants du village et la fécondité de la terre.

De la maison, on se rend à l'église ou à la chapelle avec une autre remarque de Cambry qui rappelle une coutume signalée par Mikael

34. Enquêtes Daniel GIRAUDON, à Plouaret, Minihiy-Tréguier, Commana, Maël-Pestivien, Ploubezre...

35. Alice DAVID, née en 1910 à Plourac'h me disait que les restes de la bûche étaient portés sur leur champ le lendemain matin (enquête D. GIRAUDON, octobre 2002, MD 64/1).

36. Trefor M. OWEN, *Welsh folk customs*, p. 48, Cardiff, 1978 : «*An old farmer living on the banks of the Verniew (i.e. Efyrynwy) went to the field forgetting to place the sacred ashes in his hopper, when the old woman, more mindful of this duty, ran shouting after her husband, «Sion, Sion, remember the lludw cyff nos nadolig (ashes of the yule log). «Ah ! Betty», said Sion, «How very fortunate for you to remember. Plague on my forgetfulness ! » And having placed the ashes with the corn, Sion felt happy at the prospect of a good crop*».

Un vieux cultivateur vivant sur les rives du Verniew alla au champ oubliant de mettre la cendre sacrée dans son panier quand la vieille femme plus soucieuse de ce devoir se mit à courir après son mari. «Sion, Sion, rappelez-vous de la cendre de la bûche de Noël.» «Ah, Betty dit Sion, C'est heureux que vous y ayez pensé. Peste soit de mon oubli.» Et ayant mélangé la cendre avec les grains de blé, Sion fut heureux en pensant à une future bonne récolte.

37. La présence des âmes des défunts est en effet attestée lors des feux de Saint-Jean : «Alors les enfants sautent au travers du feu, des rondes s'organisent en chantant, autour du brasier, tandis que des vieilles retirent de dessous le tablier, les pierres plates qui seront les sièges de l'innombrable *anaon* (la collectivité des morts). Une fois ramené le calme nocturne, il va venir se réchauffer, Lui l'éternel glacé...», L. LE BERRE, *Bretagne d'hier*, Rennes, 1938, p. 114.

Le tison du bûcher rapporté à la maison était jeté par les uns sur les champs pour assurer une bonne récolte. D'autres le jetaient dans les puits pour éloigner les vipères. D'autres encore le conservaient près de la cheminée pour protéger la maison du tonnerre. D'autres enfin le mettaient dans le seau d'eau que l'on donnait à boire à une vache qui venait de vèler pour une meilleure expulsion du délivre (enquêtes D. GIRAUDON).

Le Nobletz au XVII^e siècle³⁸ : «La seule singularité que Roscoff m'ait offerte (usage ancien) est un usage qui se pratiquait encore avant les secousses des dernières années : des femmes, après la messe, balayaient la poussière de la chapelle nommée de la Sainte Union, la souffloient du côté par lequel leur époux, leurs amans devoient revenir et se flattoient par ce doux sortilège, d'obtenir un vent favorable à leur amour, à leur impatience³⁹». Si l'on se souvient que les enterrements étaient autrefois pratiqués dans le sol des sanctuaires, ne peut-on rapprocher cette pratique du balaiement des maisons dont on vient de parler et qui serait encore une façon de solliciter l'aide des défunts ?

De l'église, on passe au cimetière. On peut s'étonner à ce sujet de certaines affirmations de Cambry comme celles-ci : «On passe des nuits sur la tombe de ses parens ; on y verse des pleurs (...) et dans quelques cantons, on ceint de guirlandes de fleurs le lieu des sépultures, planté d'ifs, d'aubépine et de funèbres peupliers⁴⁰». Quand on connaît les nombreuses mises en garde de circuler la nuit, que la nuit appartient aux esprits, que la nuit est faite pour se reposer etc., on imagine mal les gens passer des nuits sur la tombe de leurs parents. De plus, on connaît l'existence, encore de nos jours, d'ifs dans les cimetières, mais des peupliers et des aubépines, c'est plus surprenant même si l'épineux figure aussi dans le folklore de la mort, notamment en Irlande.

Ailleurs, Cambry ajoute ceci : «Dans le Léonois, on dit à ceux qui foulent les tombeaux : *Quit a ha lessé divarn va anaou* : mot à mot : "retirez vous de dessus mon trépassé"». On conçoit bien cet interdit, ne serait-ce que pour une question de respect. C'est aussi une mise en garde et un rappel qu'en mécontentant les morts de cette manière, on pouvait s'exposer à leur vengeance. Ce genre de superstitions existe aussi en Irlande et en Angleterre où, par exemple, on dit que si une femme enceinte marche sur une tombe, son enfant mourra ou il naîtra avec un pied bot⁴¹. La croyance relevée par Cambry dans le Léon est peut-être d'ailleurs à rapprocher d'une expression anglaise. Quand quelqu'un est pris subitement d'un frisson sans raison apparente, on lui dit : «*Someone walked over your grave*», «Quelqu'un a marché sur votre tombe». J'ai également entendu : «*A goose walked*

38. «Il se trouvoit des femmes en grand nombre qui balaioient soigneusement la chapelle la plus proche de leur village, et ayant ramassé la poussière la jettoient en l'air afin d'avoir le vent favorable pour le retour de leurs maris ou de leurs enfans qui estoient en mer» (Verjus, *la Vie de Monsieur Le Nobletz, missionnaire de Bretagne*, p. 188).

39. *Voyage dans le Finistère*, op. cit., 78.

40. *Voyage dans le Finistère*, op. cit., 132.

41. Iona OPIE and Moira TATEM, *Dictionary of superstitions*, p. 181, Oxford University Press, 2006.

over your grave», «une oie a marché sur votre tombe», peut-être à cause de l'expression : *Goose flesh* ou *goose pimples*, traduite en français par : «chair de poule» (mais en fait, ici, chair de l'oie) quand la peau sous l'effet du froid se couvre de petites boursoufflures. C'est en tout cas mauvais signe pour la personne concernée.

De plus, on parle en français du frisson de la mort. Le lien entre les deux est également établi en Irlande⁴². Il est intéressant de noter qu'en breton dans ce même cas d'un frisson subit, on dit couramment⁴³ :

Tremenet eo an ankou dre ma c'hein, «l'Ankou m'a traversé le dos» (Pleumeur-Bodou).

Tremenet an Ankou dre ma choug, «l'Ankou m'a traversé le dos» (Vieux-Marché).

Tremenet an ankou, aet eo pelloc'h, «l'Ankou est passé. Il est allé plus loin chercher un proche. Je l'ai échappé de peu» (Plésidy).

Pa po hurusset. Tremen an ankou a-us dit, «Quand tu as frissonné. L'Ankou est passé par dessus toi» (Ploubezre).

Me eo paseet an Ankou dreiston. Hag an tostañ din ay gantañ. An nessañ din a varvo, ar c'hroc'hen oa an tostañ din, «l'Ankou m'a traversé et il va emporter celui qui est le plus proche de moi, c'est ma peau qui était la plus proche de moi» (Plouigneau).

On voit dans ce dernier exemple la possibilité de tourner la croyance en plaisanterie, ce qui traduit une évolution fréquente avec ces superstitions. Le plus proche qui va mourir, c'est ici la peau, donc ce n'est pas trop grave. Pour d'autres, des mendiants qui ne manquent pas d'humour et qui parlent de ceux qui sont les plus proches d'eux, ce sont les poux et les puces, *ar c'hwen hag al laou*.

Ces quelques exemples tirés du *Voyage dans le Finistère* montrent l'importance du travail de Cambry qui, rappelons-le, fut parmi les tout premiers à s'intéresser aux traditions populaires en Bretagne. Dans les points que nous avons traités, il confirme notamment cette croyance à la

42. «*I recall quite clearly an occasion when my father who was on his way to visit a neighbour felt an unexpected cold shiver in his back as he was passing by a particular house. He returned home, told us about it, and went straight to bed. Nothing happened to him and I don't recall if anyone died in, or belonging to the house in question. Older people would still be concerned if they felt a cold shiver. It was connected with death*», P. LYSAGHT, 19 juillet 2007 (email).

43. Anatole LE BRAZ, *La légende de la mort*, tome I, p. 11 : «Faites-vous instinctivement un soubresaut ? C'est que la mort qui venait de s'abattre sur vous, vous quitte pour s'emparer d'un autre». A. Le Braz ne donne pas la phrase en breton.

présence des défunts dans l'entourage des vivants et à leur influence sur le quotidien des vivants. Il ne fait aucun doute que figurent dans cet ouvrage des matériaux qui doivent servir aux chercheurs en ethnologie.